

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 39 (1903)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

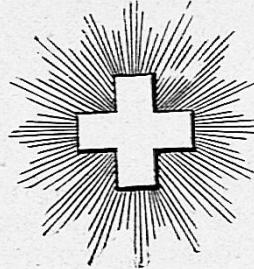
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXIX^{me} ANNÉE

N^o 18.



LAUSANNE

2 mai 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Le jardin de l'instituteur.* — *Lettre d'Allemagne.* — *Chronique scolaire : Jura bernois, Genève, Berne, Allemagne.* — *Bibliographie.* — *Variété.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle : étude d'un morceau de lecture (suite).* — *Dictées.* — *Arithmétique : le livret de 5.* — *Problèmes pour le degré intermédiaire.* — *Variété : Mon cloître.*

LE JARDIN DE L'INSTITUTEUR

« Que faire de mon jardin ? » me demandait un jour un jeune instituteur nouvellement installé et favorisé d'une jolie pièce de terre (supplément de traitement assez goûté de la plupart de nos régents). « Le moindre ducaton ferait bien mieux mon affaire ; je suis célibataire et n'ai par conséquent pas besoin de légumes pour mon mégage ; je vous avouerai, en outre, que je suis assez embarrassé pour l'utiliser, car, lorsque j'étais sur les bancs de l'École normale, je ne pensais guère avoir besoin si tôt de mettre en pratique le cours d'horticulture, qui me semblait n'avoir que de vagues rapports avec ma future profession ». — « Très bien, lui dis-je, cette franchise me plaît et, puisque vous reconnaissiez déjà l'utilité directe que l'agriculture peut avoir pour vous, il me reste encore à vous persuader de l'immense importance des connaissances agricoles dans le bagage professionnel d'un instituteur de campagne et du profit moral qu'il peut retirer de la culture d'un jardin. Nous reviendrons dans une autre conversation sur votre jardin lui-même et sur les moyens pratiques de le mettre en valeur. »

Ceci dit, permettez-moi de remonter, non au déluge, mais au dernier congrès de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, où l'on parla beaucoup d'agriculture et où l'on alla jusqu'à décrier l'état d'agriculteur et à le déconseiller à nos jeunes gens. Pour ma part, je ne saurais trop applaudir, aux conclusions si vraies de M. le rapporteur. *Dans les localités de la campagne, l'école doit contribuer à encourager les enfants à suivre la carrière de leurs parents.* En réponse à ceci, on a nié l'influence de l'école sur le choix d'une profession, on a fait de l'esprit, des plaisanteries, hasardé des affirmations qui ne prouvaient qu'une seule chose :

le peu de goût qu'éprouvaient personnellement les orateurs pour cette vocation. On en a montré les mauvais côtés, mais quelle profession n'en a-t-elle pas ! Questionnez un peu les différents maîtres d'état, que de lamentations ! Chacun envie la vocation qu'il n'a pas, partout la concurrence, partout les bas prix, la surproduction. Questionnez les instituteurs ! ! Consultez la *Feuille des avis officiels*, y a-t-il plus de faillites à la campagne qu'à la ville, malgré le plus grand nombre d'agriculteurs, et dans la plupart des cas, quelles en sont les causes : paresse ou manque de connaissances suffisantes ? Je concède cependant un point : ce métier est pénible ; oui, il est pénible, défaut capital à notre époque où l'on redoute l'effort ; il est prosaïque (?), on est *attaché à la glèbe* ! Ah ! que ceux qui disent cela le connaissent mal, que ceux qui le pratiquent sont plus libres que ceux qui sont attachés à un établi, à un comptoir ou à un rond de cuir ! Il est pénible, oui, mais sain ; c'est lui qui est la source féconde où se retrempe les forces d'une nation et ce sera toujours un signe de décadence pour un pays de voir ses enfants mépriser la culture du sol. Il est évident que chacun ne peut pas être agriculteur, chacun doit utiliser les dons spéciaux qui lui sont départis, mais ne détournons pas nos jeunes gens de cet état, ne leur en montrons pas seulement les mauvais côtés, montrons-leur aussi ce qu'il a de beau et de bon. On a encore dit que les causes qui poussaient à la dépopulation des campagnes étaient trop complexes. Qu'importe ! Que chacun fasse son devoir. Est-ce parce qu'un tonneau a plusieurs fuites qu'il faut négliger de réparer celle qu'il est en notre pouvoir d'obstruer ?

Travaillons donc, malgré les avis contraires qui ont prévalu, à préparer les enfants de nos campagnes au métier d'agriculteur et profitons, autant que faire se pourra, de l'ascendant que les instituteurs possèdent sur leurs élèves pour leur en faire apprécier les avantages, et pendant que l'enfant accepte volontiers ce qu'on lui enseigne, préparons-le à sa future vocation. Cette tâche est-elle au-dessus des forces d'un instituteur ? Non, mais qu'on ne confonde pas cette tendance agricole qu'il serait utile de donner à l'instruction primaire à la campagne avec l'enseignement proprement dit de l'agriculture, enseignement qui exige des connaissances très spéciales, et qui, mal donné, pourrait avoir de fâcheuses conséquences. Non seulement cet enseignement serait souvent défectueux, mais ne serait pas souvent apprécié par nos campagnards qui n'admettraient pas volontiers la compétence du régent dans les questions agricoles.

Cependant, dans l'agriculture, il y a plusieurs spécialités où le paysan est moins convaincu de sa supériorité, et pour lesquelles il acceptera toujours volontiers des conseils, par exemple : l'arboriculture, l'apiculture, la culture des légumes ou des fleurs, spécialités lucratives ou intéressantes, que l'instituteur peut facilement s'assimiler et auxquelles vous pouvez consacrer, au moins partiellement, votre jardin, et dans lesquelles vous pouvez, avec un peu de bonne

volonté, acquérir une réelle autorité. Intéressez-y vos élèves, et lorsqu'ils auront chez eux quelques jolies fenêtres fleuries ou une ruche au jardin, soyez certains qu'ils prendront plaisir de plus en plus aux choses agricoles ; il y aura un lien de plus pour les retenir au sol, et, pour ce qui vous concerne, non seulement vous aurez conscience d'avoir rendu un bon service au pays, mais vous augmenterez certainement votre influence morale et vous gagnerez certainement plus en popularité et en considération lorsque les parents de vos élèves verront en vous un aide, un soldat de la cause agricole, qu'en restant strictement confiné dans votre rôle de maître d'école.

Dans un prochain article, nous verrons quels autres avantages moraux et matériels vous pouvez retirer de votre jardin, et nous examinerons les moyens pratiques d'en tirer parti.

L. BONJOUR.

LETTRE D'ALLEMAGNE

Désormais, j'aurai plus de loisirs pour vous renseigner sur le mouvement scolaire allemand, puisque je viens de quitter l'enseignement et de prendre ma retraite, après trente années d'enseignement en pays allemand. A ce propos, que je vous donne quelques détails sur le fonctionnement de notre caisse de retraite.

Au bout de trente ans de service, la pension est calculée ici à raison de 75 % du traitement servi. Supposant que cela peut intéresser vos lecteurs, je copie le taux des pensions, tel que je le trouve dans la loi : 31 ans : 75,75 ; 32 : 78,50 ; 33 : 80,25 ; 34 : 82,00 ; 35 : 83,75 ; 36 : 85,50 ; 37 : 87,22 ; 38 : 89,00 ; 39 : 90,75 ; 40 : 92,50, pour les traitements de 3000 M. Pour les traitements supérieurs, la proportion est un peu moins forte. Ici, les traitements augmentent à époques fixes, déterminées par la loi jusqu'à un certain maximum suivant la catégorie de l'employé et, bien entendu, c'est le dernier traitement qui sert de base à la pension.

Vous voyez donc que les choses se passent ici bien différemment de chez nous. Chaque pays a sa manière de faire. Je n'oserais critiquer celle de ce pays, puisqu'elle me permet de vivre maintenant tranquillement, en petit rentier.

A mon arrivée ici¹, j'ai trouvé un instituteur, disciple de Herbart à tel point qu'il a même déjà lu un ouvrage français sur la matière. Il m'apprend qu'il y a dans la contrée une société d'instituteurs toute vouée à l'étude de la pédagogie herbartienne. Je vous en parlerai un jour.

J'ai fait ici une autre rencontre également intéressante. C'est un jeune homme d'une vingtaine d'années, qui a déjà été instituteur. Quoique heureux dans sa vocation, au milieu des enfants, il a quitté l'enseignement pour continuer ses études. Il est depuis une année à l'école industrielle ; il y restera au moins deux ans pour faire l'examen de maturité. Après quoi, il entrera à l'école polytechnique ou à l'université. S'il réussit, il fera, à la fin de ses études universitaires, l'examen de professeur pour les classes supérieures des écoles industrielles. Cette résolution de passer de l'enseignement primaire dans l'enseignement secondaire est toute faite d'énergie, comme vous voyez, car il s'agit de longues études. En Saxe, comme chez nous, les élèves des Ecoles normales offrant les garanties nécessaires peuvent être admis d'emblée à l'Université. Ce système a déjà fait

¹ Notre collaborateur habite maintenant Murhardt, charmant village à une heure de chemin de fer de Stuttgart. (La Réd.)

ses preuves, disait l'autre jour le ministre de l'Instruction publique du Wurtemberg dans une séance du Landtag, au cours des débats touchant une nouvelle adjonction à la loi scolaire. Il vaut la peine, je crois, de vous parler de cette discussion.

La loi scolaire du Wurtemberg date de 1836. Comme en Prusse, il est impossible de la réviser sans susciter, même dans la forme la plus correcte, les débats les plus passionnés, c'est-à-dire sans se heurter aux compétitions les plus arrêtées et les plus extrêmes, surtout du côté de l'Eglise catholique. Tout le monde voudrait avoir l'école à son service, tout le monde la réclame. L'Eglise catholique surtout, dis-je, a des exigences irréductibles. Elle voudrait accaparer l'Ecole primaire, et, comme l'Etat ne peut la lui abandonner entièrement, le progrès ne peut avancer que par étapes très espacées ; on ne peut lui frayer une voie qu'en allant de compromis en compromis. C'est l'impression que j'ai après avoir assisté à plusieurs séances de l'Assemblée législative de ce pays, après avoir lu aussi un certain nombre de documents.

L'adjonction dont je vous parle a été votée par la Chambre des députés à une bonne majorité, cependant ; mais elle a encore une étape à franchir, un écueil des plus périlleux. C'est le vote de la Chambre des seigneurs, si je puis l'appeler ainsi. Vous comprendrez qu'ici la voix de la réaction se fait entendre, très consciente de sa force et de son influence.

Il passera encore bien de l'eau sous le moulin avant qu'en Wurtemberg la législation scolaire consacre l'autonomie de l'Ecole, pour le moment incontestablement sous la tutelle de l'Eglise. L'idéal serait l'accord, comme entre deux conjoints qui s'aiment et vivent l'un pour l'autre. La réalisation de cet idéal est impossible dès que, d'une part, il y a indifférence, ou, d'autre part, le besoin d'exercer une hégémonie sans conteste.

Si les instituteurs de ce pays ne peuvent encore se dire que tous leurs voeux sont accomplis, s'ils doivent, au contraire, constater qu'on a répondu à leurs aspirations d'une manière bien insuffisante, ils savent à qui s'en prendre. Ils ont, par contre, entendu des paroles réconfortantes de la part du ministre et des autres dignitaires du ressort. J'assistais ce jour-là à la séance du Landtag ; quoique étranger, j'ai été agréablement touché par ces manifestations venant de telles autorités et de gens si compétents. Les instituteurs wurtembergeois auraient grand tort, à mon humble avis, de le méconnaître et de se montrer ingrats. À mes yeux, l'idéal serait l'amitié spontanée du pasteur des âmes et du pasteur des intelligences, il ne peut en résulter qu'une collaboration des plus heureuses et des plus profitables aux intérêts les plus sacrés du pays et des populations.

C'est dans les institutions scolaires du Grand-Duché de Hesse que les instituteurs du Wurtemberg voient le but à poursuivre et à atteindre. La législation de ce pays est, en effet, celle qui se rapproche le plus de ce que nous avons chez nous, dans nos cantons de la Suisse romande.

Il me faut encore ajouter que dans le cours des débats dont je vous parle, il a été quelquefois question de la Suisse, et, ai-je besoin de vous le dire, d'une façon tout à fait bienveillante. Malheureusement, j'étais absent, ce jour-là. Ce que j'en ai lu n'est peut-être qu'un faible écho de ce qui a été dit. On parlait de l'instruction civique à introduire dans le programme. L'orateur vantait ce qui se fait en Suisse, en ajoutant que c'était à cet enseignement de l'Ecole qu'il attribuait le patriotisme si remarquable des Suisses. À ce propos, je vous dirai qu'à l'étranger on admire beaucoup l'attachement à la mère-patrie qui anime nos jeunes Suisses expatriés.

Du côté catholique, on a fait une remarque qui prouve avec quelle attention on poursuit, de ce côté du Rhin, ce qui se fait dans notre petite Suisse. L'orateur voulant prouver que les ecclésiastiques catholiques étaient capables d'exer-

cer les fonctions d'inspecteurs scolaires, a cité le demi-canton d'Obwalden, où, disait-il, bien que l'inspectorat y soit exercé par les ecclésiastiques, les résultats aux examens des recrues sont les mêmes, plutôt supérieurs, à ceux des cantons où l'inspectorat est entièrement laïque.

Il y a un point où le Wurtemberg nous est tout à fait supérieur, et de beaucoup, je le crains. La fréquentation y est excellente¹. Il n'y a guère que les familles tarées, m'a-t-on dit, qui essaient d'échapper aux prescriptions légales. La loi est entrée dans les mœurs. Il n'y a que fort peu de plaintes à ce sujet.

H. QUAYZIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Ecoles professionnelles.** — Nos écoles professionnelles ont reçu pendant l'année 1902 les subventions fédérales suivantes :

Ecole professionnelle de Delémont . . .	Fr. 370,—
» des arts et métiers de Laufon . . .	350,—
» professionnelle de Neuveville . . .	250,—
Cours de dessin industriel à Porrentruy »	425,—
Ecole de dessin industriel à St-Imier . . .	2,810,—
» professionnelle de Tavannes . . .	500,—
» d'horlogerie de Porrentruy . . .	5,000,—
» » de St-Imier. . .	12,971,—
Technicum de Bienne	58,394,—

Les écoles professionnelles du sexe féminin ont reçu :

Bienne, cours de ménagères	Fr. 150,—
Duggingen, école professionnelle	173,—
St-Imier, école de ménagères	500,—

L'Ecole d'agriculture de Porrentruy, cours d'hiver, a obtenu les subsides suivants :

a) du canton de Berne . . .	Fr. 6,469,45
b) de la Confédération . . .	» 3,234,73
	Total Fr. 9,704,17

Nominations. — Nous apprenons que M. Robert Kiener, maître de dessin à l'école secondaire et à l'école professionnelle de St-Imier, vient d'être nommé comme maître de dessin pour les écoles primaires à Berne.

Il n'est pas besoin de dire que tout le monde regrette vivement le départ de M. Kiener, qui, depuis son arrivée à St-Imier, avait su donner à l'enseignement du dessin une direction remarquable.

L'école secondaire de St-Imier a fait encore une perte par le départ de M. Jules Bourquin, maître de mathématiques, qui a été remplacé par M. Eberhart, maître secondaire, à Corgémont.

M. Marcel Nussbaumer a été nommé à l'école secondaire des filles de Delémont et Mlle Jeanne Châtelain à l'école secondaire des filles de Porrentruy. Il s'agit là de postes nouveaux.

A l'école cantonale de Porrentruy M. Charles Nussbaumer, maître secondaire à Tavannes, remplace M. Marchand, admis à la retraite, et M. l'abbé Auguste Glück remplace M. l'abbé Braun, comme maître de religion catholique.

¹ En effet, nous avons eu maintes fois l'occasion de constater l'excellente fréquentation scolaire dans la plupart des Etats allemands. L'habitude d'aller régulièrement à l'école est tellement passée dans les mœurs, que l'on a rarement besoin de recourir aux peines prévues par la loi. En cette matière, où les mœurs font plus que les lois, les règlements et les circulaires, nous avons beaucoup de progrès à faire dans la Suisse romande.

(La Réd.)

Au gymnase de Bienne, les Drs Juzi et Steiger ont pris possession de deux postes nouveaux créés pour l'enseignement des mathématiques et du latin.

— **Ecole normale de Porrentruy.** — La place de maître interne est supprimée et il est créé un poste de maître principal, avec 3500 francs de traitement, pour l'enseignement des sciences naturelles et de la religion.

Les 13 et 14 avril ont eu lieu les examens d'admission à l'école normale de Porrentruy. Trente-quatre jeunes gens s'étaient fait inscrire. La commission des Ecoles normales propose à la Direction de l'instruction publique d'en accepter 18, soit 9 catholiques et 9 protestants. Le premier élève protestant admis obtient, dans 12 branches, une moyenne de 12,5 points, et le dernier 21,5 point. Le meilleur élève catholique n'obtient que 23,5 points et le dernier reçu 30 points. Si l'on ne tenait compte que des résultats de l'examen, l'Ecole normale de Porrentruy n'aurait admis aucun élève catholique. Ce fait illustre, on ne peut mieux, les progrès que les écoles du Jura-Nord ont encore à réaliser.

Examens du brevet secondaire. — Ces examens, qui ont eu lieu à Porrentruy, ont commencé le 21 avril sous la surveillance de M. Marchand, directeur de l'Ecole normale, et se sont terminés le 24 avril, à midi.

Ont obtenu le brevet : Mlles Brechbuhl et Fallet, à St-Imier, Hofmann, à Bienne; MM. Houlmann à Boncourt, Juillerat, à Bienne, et Kohler, à Vendlincourt.

Des certificats spéciaux ont été décernés à M. Charles Schenk, à La Heutte, pour l'italien; à Mlle Jeanneret, à St-Imier, pour le français; à M. Steiner, à Delémont, pour la gymnastique; à M. Arnold Rossel à Sonvilier, pour l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires supérieures du Jura; à M. Schmid, à Perles, pour l'enseignement du français dans les écoles primaires de l'ancien canton. Ces examens ont eu lieu sous la direction de M. le Dr Landolt.

— **Ecoles secondaires.** — L'assemblée communale du Noirmont a décidé la création d'une école secondaire à deux classes. Il en est de même de la commune de Bonfol, à la frontière alsacienne. On sait que les écoles secondaires sont peu répandues dans le Jura catholique. C'est là une preuve que le progrès pénètre aussi chez nous.

— **Porrentruy.** — M^{me} Félicie Stockmar, récemment décédée, a légué la somme de 10,000 fr. en faveur des soupes scolaires. M^{me} Stockmar était la fille de Xavier Stockmar, le patriote jurassien.

— **Courtetelle.** — L'assemblée communale du 19 avril a décidé la création d'une classe primaire supérieure. Notons que c'est la première commune du district de Delémont qui prenne une telle décision depuis 1894; elle a été aussi la première pour établir l'école complémentaire.

— **Service militaire des instituteurs.** — Le Conseil exécutif avait autrefois invité la Direction militaire à tenir compte, dans la mesure du possible, des demandes de dispense de cours de répétition qui lui seraient adressées par les instituteurs. Il avait en outre demandé que les instituteurs dispensés d'un de ces cours par intérêt pour l'école, ne fussent pas obligés de le faire ultérieurement. Les demandes de dispense ayant été très nombreuses l'année dernière, le Conseil est revenu sur l'examen de la question. On s'est rendu compte que les décrets concernant ces dispenses sont incompatibles avec les dispositions de la loi sur l'organisation militaire et qu'on se verra obligé de les abroger. D'après le rapport de la Direction de l'instruction publique, on décidera, à l'avenir, si la demande de dispense d'un instituteur pourra être autorisée dans le sens de l'art. 2, lett. e, de la loi sur l'organisation militaire.

— **Fréquentation scolaire.** — Le corps enseignant et la commission d'école de Madretsch, près Bienne, ont pu constater que l'élève Lina Lüthy, fille de Jacob, conducteur de locomotives, a fréquenté les classes pendant neuf années consécutives sans avoir eu une seule heure d'absence, pas même pour cause de maladie.

Un fait analogue a été signalé à l'école secondaire de Delémont et la jeune Alice Wenger a reçu de la commission scolaire, comme souvenir, un joli lien de serviette, en argent.

— **Delémont.** — L'assemblée communale a voté la construction d'une halle de gymnastique et accordé un crédit maximum de 40,000 francs dans ce but.

H. GOBAT.

GENÈVE. — **Inauguration de la nouvelle chaire de géographie à l'Université.** — Mardi, 21 avril, notre dévoué collaborateur, M. le professeur William Rosier, membre du Comité de rédaction de l'*Educateur*, a inauguré l'enseignement de la géographie historique, politique et économique à l'Université.

Devant un auditoire nombreux et sympathique, M. le prof. Paul Oltramare, doyen de la faculté des Lettres et des sciences sociales, a prononcé, à l'adresse de son nouveau collègue, quelques paroles de bienvenue auxquelles celui-ci a répondu en excellents termes.

Après avoir rendu hommage à la mémoire de son maître vénéré, M. Paul Chaix, le nouveau professeur a abordé de suite son sujet *L'orientation actuelle de la géographie* et a fait à grands traits l'historique de la géographie.

Il a montré combien et avec quelle rapidité cette science qui, naguère encore se résumait en une nomenclature de noms et de chiffres, a évolué, notamment pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle; il a indiqué rapidement les différentes phases de son développement et expliqué comment elle est devenue une branche spéciale, distincte de l'Histoire, et rentrant, par le rôle toujours plus grand qu'y joue l'élément humain, dans le groupe des sciences économiques et sociales.

Le fait n'est du reste plus discuté aujourd'hui, puisque la presque totalité des universités comptent une chaire de géographie.

On a beaucoup remarqué le talent avec lequel le nouveau professeur a su condenser les multiples et captivantes considérations de son brillant exposé. Cette première leçon, très applaudie, fait bien augurer de la manière dont M. le prof. Rosier remplira la mission qui lui a été confiée.

Le Rachat dans le monde scolaire. — Quelques journaux politiques critiquent violemment les avantages du rachat des chemins de fer par la Confédération. Il est un milieu où tout le monde est content, c'est le milieu scolaire, la limite d'âge pour les billets de demi-place ayant été portée de dix à douze ans.

BERNE. — Le leader du parti conservateur bernois vient de faire appel à l'initiative populaire pour demander le référendum contre la récente loi sur la réorganisation de l'Ecole normale de Hofwyl avec transfert des deux dernières années dans la ville de Berne même.

— M. Brückner, professeur de géographie à l'Université de Berne, vient d'être appelé en cette même qualité à Munich.

ALLEMAGNE. — M. Lay, professeur à l'Ecole normale de Karlsruhe, dont l'*Educateur* a souvent eu l'occasion de parler, vient de recevoir le grade de docteur *honoris causa* de l'Université de Halle pour son dernier ouvrage: « *Experimentelle Didaktik mit besonderer Rücksicht auf Muskelsinn, Wille und Tat* » (chez Nemnich, à Wiesbaden).

H. GOBAT.

Bibliographie.

La Dime. René Morax. — Payot et Cie, Editeurs, Lausanne.

Après le légitime succès obtenu par les représentations de Mézières, après l'excelente interprétation que les acteurs improvisés, dont 12 instituteurs et institutrices de notre bon Jorat, ont donnée de cette pièce, est-il nécessaire de la recommander à nos lecteurs? Cela me paraît superflu. Tous ceux qui ont vu jouer *La Dime* voudront conserver en souvenir de ces belles heures le volume si original

que vient de publier la maison Payot ; quant à ceux qui n'ont pas eu le privilège de se rendre à Mézières, ils voudront au moins lire l'œuvre de notre nouvel — pour ne pas dire notre unique — auteur dramatique. Car, en notre beau pays romand, nous ne sommes pas accoutumés à voir les Muses — j'entends les véritables, celles qui ont de grandes ailes — chausser Cothurne.

En parlant de *La Dime*, il est un fait à considérer, — j'espère en parler bientôt plus longuement dans l'*Educateur* — c'est l'extraordinaire développement artistique et intellectuel dont a fait preuve notre petite patrie vaudoise, notre bon pays de sapience, en cette période si riche en souvenirs historiques de 1902 à 1903. Jamais l'âme vaudoise n'a été si minutieusement fouillée jusqu'en ses plus profonds arcanes par nos penseurs, nos poètes, nos écrivains et nos historiens. Et, si cette âme vaudoise, au renom de laquelle nous tenons tant, ressort blanche du creuset de tant d'investigateurs, s'il reste acquis que, sous sa défroque d'irré-solu, Jean-Louis — ou François-Louis, pour faire plaisir à M. Morax — cache un cœur de patriote et une volonté de vaillant, l'auteur de *La Dime* y est certainement pour quelque chose. Quelles belles figures que celle du ministre Martin si digne dans ses protestations, si noble dans sa résignation, et celle du docteur Devaud flétrissant si apertement les turpitudes de nos paternels dynastes de Berne !

La Dime, malgré son caractère nettement vaudois, est l'œuvre d'un artiste ; car c'est une œuvre vraie, finement observée, admirable dans son extrême simplicité, superbe par l'émotion qu'elle procure en ses deux derniers actes. Pas un mot sonnant faux en ces scènes campagnardes, pas un de ces traits qui tiennent beaucoup plus du vaudeville que du vaudois. Avec M. René Morax, qui pourtant nous transporte en plein Jorat, combien est-on loin de ces insipides et parfois clinquantes paysanneries et vaudoiseries dont on a si longtemps usé et abusé !

En nous donnant *La Dime*, M. René Morax a dignement continué la série si bien commencée de ses pièces nationales.

Paul-E. MAYOR.

VARIÉTÉ

Rimes bizarres.

Deux vers pour débuter, qui pourraient passer pour le comble de la rime :

Gal, amant de la Reine, alla, tour magnanime,
Galamment de l'arène à la tour Magne, à Nîmes.

Voici le contraire : l'absence de rimes, malgré les trois dernières lettres semblables :

Ci-git mon bon ami Mardoché
Qui fut suisse de Saint-Eustache.
Il porta trente ans la hallebarde
Dieu lui fasse miséricorde.

D'où l'expression « rimer comme *haltebarde* et *miséricorde* ».

La rime calembour :

Au fauteuil de Delille, on place *Camponon*.
Son talent suffit-il pour qu'on l'y *campe* ? Non.

Dans ce genre, ancien comme on voit. Banville est passé maître :

Je dois par ce beau temps me *barricader au*
Logis, au lieu d'aller voir le *Trocadéro*...

Je fumais un londrès, j'avais l'air d'être *anglais*
Serré dans un faux-col de marbre oui, j'étranglais.

... L'art dans leurs *locaux*, *motive*
Les éclairs du progrès, cette *locomotive*. BANVILLE.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Degré intermédiaire (suite).

(Livre de lecture par Dupraz et Bonjour, page 35.)

La récolte du miel.

I. LECTURE ET ANALYSE DU MORCEAU.

Idées principales : 1. Où l'abeille trouve le miel. 2. Division du travail. 3. Dans la ruche : les chimistes, les operculeuses, les ventileuses.

Mots à expliquer : *Jabot*, poche membraneuse chez les oiseaux, dans laquelle passent les aliments avant d'arriver dans l'estomac. Ici, par extension, estomac des abeilles. — *Montrer* des spécimens de *pulmonaires*, *d'ajoncs*, *d'anémones*. — *L'impénétrabilité*, transparence. — *Opercule*, couvercle d'une cellule. — *Chômage*, suspension des travaux. — *Vérifier l'identité*, s'assurer que deux ou plusieurs choses sont les mêmes. — *Les artères de la ville*, les passages de la ruche.

II. ÉLOCUTION ET RÉDACTION. VOCABULAIRE.

Compte rendu en développant les idées principales.

Définir par une proposition les expressions suivantes :

Les butineuses, — le pollen, — le nectar, — le miel, — le pétale, — l'alvéole, — l'opercule, — les antennes.

Comment nomme-t-on la demeure des abeilles ? — le nid d'une abeille ? — la matière dont elle fait la cire ? — la substance qui conserve le miel ? — la substance sucrée que fabrique l'abeille ? — l'organe qui lui sert de défense ?

Nommez les fleurs que l'abeille recherche particulièrement. — Dites quelles sont ses principales qualités. — Indiquez les fonctions qu'elle doit remplir pour s'alimenter, conserver sa nourriture, rendre sa demeure confortable.

Ces réponses peuvent être données par écrit.

III. ORTHOGRAPHIE ET GRAMMAIRE.

a.) Dictée tirée du texte de lecture.

La ruche s'éveille. L'abeille sort bientôt. Elle recueille le nectar et le pollen des fleurs. Elle visite les lis, les résédas et les sainfoins. Elle est toujours active et ne se repose que la nuit. Aujourd'hui elle butine dans les champs, demain elle fera de la cire, après-demain elle travaillera au miel.

b.) Etude des verbes à la troisième personne du présent et du futur.

Faire lire le premier alinéa tel qu'il est écrit, puis le relire en mettant les verbes au futur. Ecrire au tableau noir les verbes aux deux temps, avec leur sujet d'abord au singulier, puis au pluriel.

Exemples :

La ruche s'éveille — elle s'éveillera.

Les ruches s'éveillent — elles s'éveilleront.

La butineuse sort — elle sortira.

Les butineuses sortent — elles sortiront.

L'abeille lèche le nectar — elle lèchera le nectar.

Les abeilles lèchent le nectar — elles lècheront le nectar.

L'ouvrière recueille le pollen — elle recueillera le pollen.

Les ouvrières recueillent le pollen — elles recueilleront le pollen.

Etc., etc.

RÈGLE.

Au futur, les verbes se terminent, à la troisième personne du singulier, par *era* ou *ira* et à la troisième personne du pluriel par *eront* ou *iront*.

Les jeunes abeilles.

Voici un petit chapitre qui ne sera très bien compris qu'après la leçon de chose. Je ne montrerai pas de nouveau comment le texte doit être expliqué et analysé. Il me suffit d'attirer l'attention sur les exercices de *vocabulaire* qui peuvent en résulter.

Etats successifs de l'insecte : l'œuf, la larve, l'insecte parfait.

Espèces d'abeilles : la reine, les mâles ou faux-bourdons, les ouvrières.

Actes des abeilles : pondre des œufs, éclore, tisser son cocon, couver les œufs, nourrir les jeunes, nettoyer les cellules, aérer les ruches, récolter le nectar, fabriquer le miel.

U. BRIOD.

DICTÉES

Degré intermédiaire.

Le Haut-Valais.

I. Le Valais, au-dessous de Brigue, devient beaucoup plus pittoresque et plus varié d'aspect. Dans la première partie, ce sont de belles forêts entrecoupées de prairies, de ravins ; une bonne route serpente à travers ces charmants endroits. Au-dessous de Lax¹, la végétation est uniquement composée de sapins ; mais les pâturages s'élargissent, le plateau s'élève et l'on ne se sent plus, comme dans le Bas-Valais, profondément encaissé entre des montagnes immenses et rapprochées. L'air y est pur et léger, les habitants propres et de bonne mine.

II. De distance en distance, on rencontre leurs petits villages, dont l'aspect est caractéristique : ce sont des cabanes, toutes construites en bois, qui se serrent les unes contre les autres, comme pour se tenir chaud, et l'herbe du pâturage enclôt de toutes parts ces nids de montagnards. Au-dessous du village, sur quelque rocher, ou abritée par la lisière de la forêt, s'élève l'église, dont la blancheur contracte avec la sombre noirceur des forêts. Tout autour et au loin les vaches paissent en liberté, et le son harmonieux des clochettes achève de donner à cette scène un caractère de poétique simplicité.

ROD. TOEPFER.

Degré supérieur.

Le lac de Côme.

Le lac de Côme fait un contraste frappant avec celui de Lugano. Autant celui-ci est tranquille, en certains endroits presque sauvage, autant celui-là est riant, animé, gracieux. Les montagnes qui ceignent sa partie septentrionale sont rarement abruptes ; sur leurs flancs, doucement inclinés, croît une végétation exubérante ; le mûrier à la sombre et brillante verdure s'y mêle à l'olivier argentin ; plus haut, les châtaigniers et les noyers confondent leurs ramures puissantes. Partout, ce ne sont que vastes hôtels, villas princières, jardins luxuriants attestant la douceur du climat et l'antique renommée du pays. Sur l'eau limpide, indolente, de pittoresques barques à voile carrée, couverte d'arceaux sur lesquels est étendue une toile qui protège les rameurs contre le soleil, promènent d'une rive à l'autre les pêcheurs au grand chapeau pointu, les femmes, coquettement coiffées d'un foulard éclatant. Et tout cela respire la joie de vivre.

(*Annuaire de la Suisse pittoresque.*)

Le lac de Lugano.

Moins animé que le lac de Côme, entouré d'une végétation moins exubérante, moins variée, le lac de Lugano est plus original ; on dirait vraiment une pierre précieuse, tour à tour émeraude et saphir, jetée dans une corbeille de verdure. Les flancs rapides des montagnes descendent sans hésitation jusqu'à l'eau et semblent y précipiter les forêts dont ils sont couverts ; par-ci par-là, le rocher se

¹ Village à 16 km. de Brigue, 1046 m. d'altitude.

montre, néanmoins l'impression générale est celle de grandes masses vertes, d'un vert sombre, tombant dans une autre masse bleu-vert, aux teintes lactées et transparentes. Des villages, des campaniles très nombreux, occupant tous des sites pittoresques, éclaircissent le tableau. (Annuaire de la Suisse pittoresque.)

Etude des verbes.

Une promenade à la montagne.

I. C'est le soir, je pars sans guide puisque le chemin est facile pour un piéton. Mais la nuit me surprend avant ma sortie des bois ; je me perds, car les ténèbres grises m'enveloppent comme d'un voile. Je ne vois pas à vingt pas de moi, je marche en aveugle. De temps en temps je m'arrête pour écouter. Tout en bas, au-dessous de moi, une petite cloche tinte, ses notes argentines chantent et s'envolent au plus haut des airs. La voix de l'angelus, qui monte de la terre au ciel, humble et discrète, comme une prière, me redonne du courage. Je reprends ma marche d'un pas vigoureux, j'atteins les pâturages, le ciel s'éclaircit, les étoiles me servent maintenant de guides et j'arrive au chalet au moment où la lune se lève.

II. Je ne m'inquiète pas de la couchée. Je me fais servir un bol de lait excellent. Autour de moi quelques touristes se reposent. Les uns se chauffent près de la cheminée, d'autres classent et arrangeant les plantes récoltées pendant la journée, des troisièmes se renseignent, pour le lendemain, sur la longueur et les difficultés du chemin. Les plus philosophes allument une pipe et échangent leurs impressions. Pour moi, tout en savourant mon breuvage, j'écoute la grande voix des torrents et des cascades, j'essaye de comprendre ces appels qui retentissent au sein de la montagne et qui rendent rêveurs ceux qui aiment à lire dans le grand livre de la Nature !

III. Le silence se fait dans le chalet. Je me glisse dans la soupeinte, je m'étends avec délices sur le foin aromatique et je dors d'un sommeil paisible. L'aube ne luit pas encore. Une voix m'appelle, je me réveille en sursaut, je me lève à la hâte, je m'habille rapidement et je descends dans la cuisine où je déjeune de bon appétit. — Je termine mes préparatifs et je me mets en route. Je suis un petit sentier couvert de galets blancs, je devance une caravane venue d'ailleurs. Une réverbération vague, à l'orient, précède le lever du soleil. Je grimpe pendant une heure, je vois des rocs éboulés, des blocs fendus et fracassés, puis, tout à coup, j'arrive sur la cime. Je m'assieds, j'attends, dans une muette contemplation, la venue de l'astre du jour, et je jette un cri d'admiration quand ses premiers rayons viennent embraser les sommets voisins !

(D'après TISSOT, *La Suisse inconnue*).

Exercices grammaticaux.

(Les mots difficiles ont été préalablement étudiés).

- I. Faire la liste de tous les verbes contenus dans la dictée.
- II. Classer ces verbes en quatre conjugaisons, en séparant toujours le radical de la terminaison.
- III. Ecrire la dictée au pluriel, première personne.
- IV. idem à la deuxième personne du singulier de l'imparfait.
- V. idem à la troisième personne du singulier du futur.
- VI. Lire la dictée en employant la forme négative, etc.

A. C.

RÉCITATION

Degré supérieur.

Bien loin.

Bien loin, bien loin des cités où la foule se presse,
Bien loin du tourbillon de ce monde agité
Qui roule sans repos, et va grondant sans cesse
Comme un fleuve irrité.....

Envole-toi, mon âme, et t'enfuis de la terre,
Va-t'en, libre, planer dans les champs de l'azur !
Monte, monte toujours ! Que ton aile légère
T'emporte d'un vol sûr !

Va-t'en vivre Là-Haut, comme vivent les âmes,
Va-t'en te réchauffer à ces soleils de feu,
Et mèle enfin ta flamme à ces milliers de flammes
Qui brillent à nos yeux.

Oh ! monte jusqu'à Dieu pour chanter ses louanges,
Et dire ses bontés aux sons des harpes d'or,
Et que ta voix se mêle au chœur sacré des anges
Pour le bénir encor !

A. ROULIER.

Degré intermédiaire.

Les oisillons dénichés.

Ils ont froid, ils ont faim ! Leur pauvre nid de mousse,
Comme un vieux vêtement se déchire et s'en va.
Et ton haleine, encore qu'elle soit chaude et douce,
Ne saurait remplacer celle qui les couva.
Ils mourront... Et là-bas, sur la branche déserte,
Leur mère, en gémissant, gardera jusqu'au soir,
Frétillante à son bec, quelque chenille verte,
Pour les chers oisillons qu'elle espère revoir.
Va ! cours lui rapporter sa frileuse famille,
Replace bien le nid au milieu du rosier.
Demain, à ton réveil, caché dans la charmille,
Leur père chantera pour te remercier.

FRANÇOIS FABIÉ.

Degré inférieur.

Le henneton.

Henneton, qui sur tes ailes
Nous amènes le printemps,
C'est toi qui sais des nouvelles
Du muguet et du beau temps.

Dis-nous si les prés
De fleurs sont parés,
Dis-nous si les bois
Ont repris leur voix.
Dis si les oiseaux
Ont des chants nouveaux,
Si le rossignol
Dit : « Fa, ré, mi, sol ! »

Mlle MONTGOLFIER.

L'amour de Maurice.

Maurice aimait sa sœur très fort,
Quand ensemble il étaient d'accord.
Lui donnait-elle quelque chose,
C'était un vrai trésor que Rose,
Mais si Rose lui refusait,
Alors tout l'amour s'en allait.

L'amour qui se gâte si vite
Et qu'un seul refus met en fuite,
Peut-on bien lui donner ce nom
Et l'appeler Amour ? Oh non !

RATISBONNE.

(*Envoi de M^{me} M. Dutoit.*)

ARITHMÉTIQUE

Degré inférieur.

Livret de 5.

Bases intuitives : La pièce de 5 centimes ou celle de 5 francs. — La longueur d'une allumette : 5 cm. — Le poids d'une pièce de un franc : 5 grammes.

Faire indiquer en centimes la valeur de 1, 2, 3 etc. jusqu'à 10 pièces de 5 c. Les pièces sont alignées successivement sur la table devant les élèves. Ceux-ci répondent par phrases complètes :

Une pièce vaut	5 c.
2 pièces valent	10 c.
3 " "	15 c.
4 " "	20 c.
5 " "	25 c.
6 " "	30 c.
7 " "	35 c.
8 " "	40 c.
9 " "	45 c.
10 " "	50 c.

Répétition de l'exercice dans l'ordre inverse :

50 c. = 10 pièces de 5 c.

45 c. = 9 " de 5 c. etc.

jusqu'à : 5 c. = 1 pièce de 5 c.

Mêmes exercices, si possible, avec des écus de 5 fr.

L'exercice avec les allumettes peut être remplacé avantageusement par l'emploi de bûchettes de 5 cm. que l'on aligne bout à bout jusqu'à la longueur de 50 cm., obtenue au moyen de 10 bûchettes. On peut rendre le travail plus intéressant en se proposant de mesurer, avec ces petites bûchettes, des longueurs variant de 5 cm. à demi-mètre. Chaque élève peut être pourvu d'un jeu de 10 bûchettes.

L'emploi des mesures de poids offre l'avantage de faire appel à d'autres sens qu'à celui de la vue. Les pièces de un franc sont déposées une à une dans la main d'un enfant qui indique exactement le poids des pièces qu'il a reçues.

Après cette partie intuitive, il convient de s'assurer par des questions variées si l'enfant a *retenu* quelques résultats.

Ex. : Quelle est la valeur de 5 sous ? de 7 sous ? de 4 sous ? de 6 sous ? de 8 sous ? de 9 sous ?

Combien valent 10 écus de 5 fr. ? Combien faut-il de pièces de 5 fr. pour payer 35 fr. ? Quelle est la valeur en écus d'une somme de 40 fr. ? etc.

Faire écrire et relire à haute voix :

1 fois 5 =	5	et	50 : 5 =	10
2 fois 5 =	10		45 : 5 =	9
3 fois 5 =	15		40 : 5 =	8
4 fois 5 =	20		35 : 5 =	7
5 fois 5 =	25		30 : 5 =	6
6 fois 5 =	30		25 : 5 =	5
7 fois 5 =	35		20 : 5 =	4

$$\begin{array}{ll} 8 \text{ fois } 5 = 40 & 15 : 5 = 3 \\ 9 \text{ fois } 5 = 45 & 10 : 5 = 2 \\ 10 \text{ fois } 5 = 50 & 5 : 5 = 1 \end{array}$$

PROBLÈMES.

1. Combien un ouvrier gagne-t-il par semaine (de 6 jours), s'il reçoit 5 fr. par jour ?
2. Chaque semaine un enfant met 5 c. dans sa tirelire. Combien celle-ci contient-elle au bout de 8 semaines ?
3. Je veux changer une pièce de 20 c. contre des pièces de 5 c. Combien m'en donnera-t-on ?
4. Que doit-on payer pour 9 petits pains de 5 c. pièce ?
5. Combien peut-on tracer, sur une feuille de 35 cm., de lignes espacées de 5 cm. ?
6. Chaque nid d'hirondelles contient en moyenne 5 œufs. Combien d'oisillons naîtront dans les 8 nids de notre maison ?
7. Combien peut-on acheter de timbres de 5 c. avec 3 pièces de 10 c. ?
8. Un petit écolier passe à l'école 5 heures par jour. Combien y est-il d'heures par semaine, s'il a congé deux heures le samedi ?

U. BRIOD.

PROBLÈMES POUR LE DEGRÉ INTERMÉDIAIRE

Récapitulation.

1. Dans une famille on consomme 2 kg. de pain et 3 litres de lait par jour. Quelle est la dépense, en février, pour ces deux articles, sachant que le pain coûte 34 c. le kg. et le lait 18 c. le litre ? *Rép. 3416 c.*
2. 25 mètres d'étoffe ont été payés 1250 c. On en revend 15 m. à 60 c. et le reste à 65 c. le mètre. Quel bénéfice réalise-t-on ? *Rép. 300 c.*
3. Un père de famille, né en 1847, a six enfants. L'aîné est né en 1874 et le cadet en 1883. Quel est, en 1903, l'âge de ces trois personnes ? *Rép. 56, 29, 20 ans.*
4. Un jeune garçon a cueilli 964 noisettes. Il en vend 32 douzaine à 5 cent. la douzaine. Il en donne ensuite 75 à chacun de ses 6 camarades. Combien a-t-il reçu pour la vente de ses noisettes et combien lui en reste-t-il pour sa part ? *Rép. 160 c. — 130 noisettes.*
5. Dans une classe comptant 49 élèves on a reçu 10 boîtes contenant chacune 12 douzaine de plumes. A la fin de l'année il reste 19 plumes. Combien chaque élève en a-t-il reçu pour sa part ? *Rép. 29 plumes.*
6. Pour faire un cadre de photographie j'emploie une baguette longue de 108 centimètres. Combien me faut-il de cm. pour faire 9 cadres ? *Rép. 972 c.*
7. Pour faire un autre cadre j'emploie 2 baguettes de 67 cm. et deux de 51 cm. Combien me reste-t-il d'une baguette longue de 300 cm. ? *Rép. 64 cm.*
8. J'achète 5 grandes baguettes de 300 cm. pour faire six cadres pareils à celui du n° précédent. Aurai-je assez ? *Rép. Il restera 84 cm.*
9. Un agriculteur achète une vache et un cheval. Il paye 435 fr. pour la vache et six napoléons de plus pour le cheval. Combien lui rend-on sur 10 billets de 100 fr. ? *Rép. : 10 fr.*
10. Un marchand a dans son magasin 248 kg. de café. Il en reçoit encore 6 sacs pesant chacun 78 kg., puis il en cède 345 kg. à un de ses amis. Que vaut ce qui lui reste à 2 fr. le kg. ? *Rép. : 742 fr.*
11. Un marchand de vin a dans sa cave 168 hl. de vin. Il en reçoit encore 29 tonneaux contenant chacun 8 hl., puis il en vend 65 hl. + 46 hl. + 52 hl. + 75 hl. + 40 hl. + 120 hl. Que vaut ce qui lui reste à 38 fr. l'hl. ? *Rép. 76 fr.*

12. Un ouvrier a gagné l'année dernière, 1860 fr. Il travaille 6 jours par semaine pendant 52 semaines, mais il a manqué 2 jours. Combien gagne-t-il par journée ?

Rép. 6 fr.

13. Un ouvrier économise 8 fr. par mois. Au bout de combien de mois et d'années aura-t-il économisé 1920 fr. ?

Rép. 240 mois ; 20 ans.

14. Un journalier boit chaque jour 2 chopes de bière à 15 c. l'une et il fume pour 20 c. de cigarettes. Combien dépenserait-il de moins par semaine s'il était tempérant et s'il ne fumait pas ?

Rép. 350 c.

15. Quelle est sa dépense annuelle pour ces deux articles ?

Rép. 182 fr.

16. Un enfant a vécu 3 semaines et 4 jours. Combien a-t-il vécu d'heures ?

Rép. 600 heures.

17. Un cycliste fait 24 km. par heure. Combien parcourt-il de km. de 7 h. du matin à midi s'il a pris deux fois 30 minutes de repos ?

Rép. 96 km.

18. Un cycliste a fait 175 km. de 6 h. du matin à 2 heures après midi. Combien fait-il de km. par heure sachant qu'il a pris 4 fois 15 min. de repos ?

Rép. 25 km.

19. Un cycliste part de Lausanne à 5 du matin. A 11 h. il arrive à B, distant de 96 km. Quelle est sa vitesse à l'heure ?

Rép. 16 km.

20. Un train express part à 8 h. du soir de Lausanne pour Paris, où il arrive le lendemain matin à 8 h. Combien fait-il de km. par heure, sachant que la distance est approximativement de 528 km. ?

Rép. 44. km.

A. C.

Ex. : 1. La bataille de Sempach eut lieu en 1386. Celle de St-Jacques sur la Birse 58 ans après. En quelle année eut lieu cette dernière bataille ?

2. Uri est entré dans la Confédération en 1291. Lucerne 41 ans plus tard. En quelle année Lucerne est-il entré ?

3. La première guerre de Wilmergen eut lieu en 1656. La seconde, 56 ans après. En quelle année eut lieu cette dernière guerre ?

4. Vaud fit partie de la Confédération dès 1803 et Genève 12 ans plus tard. En quelle année Genève est-il entré dans la Confédération ?

5. L'exécution du major Davel eut lieu en 1723 et l'indépendance du Pays de Vaud fut reconnue 75 ans après. En quelle année ?

6. Vaud est entré dans la Confédération en 1803. L'entrée de Berne eut lieu 450 ans avant. En quelle année ?

7. Les guerres de Souabe eurent lieu en 1499. Celle de Næfels 111 ans plus tôt. En quelle année ?

8. Bâle est canton suisse depuis 1501. Lucerne 169 ans plus tôt. En quelle année ?

9. Vaud est indépendant depuis 1798. Il a été pendant 262 ans sous la domination bernoise. En quelle année a-t-il été conquisi ?

10. Berne la ville a été fondée en 1191. Fribourg 13 ans avant. En quelle année cette dernière ville a-t-elle été fondée ?

F. MEYER.

VARIÉTÉ

Mon Cloître.

Ce verger n'était qu'un tout petit enclos qui bordait notre maison d'une marge verte, du côté de l'église. L'ombre du clocher s'y promène encore tous les jours, tourne lentement sur la pelouse, comme une aiguille gigantesque sur un cadran dont les heures d'or se seraient effacées. Un vieux prunier à moitié mort, plus vert de mousse que de feuilles, des pommiers découronnés, tordus, caducs, appuyés sur des bêquilles, s'alignent tant bien que mal comme des invalides à la parade.

Leurs branches anguleuses esquissent des voûtes grotesques sur l'emplacement des arcades du moutier. C'était donc autrefois terre d'église ; c'était, de plus, terre sainte, car le préau qui entoure le temple, et qui n'est séparé de notre verger que par une clôture vermoulu, était un ancien cimetière ; il en a gardé le nom.

Les tombes ont disparu, sauf une colonne brisée qui sert encore d'appui à notre barrière et qui porte des traces d'inscriptions. En me penchant du côté des morts par dessus cette borne posée entre les deux mondes, et qui semble la dernière pierre milliaire sur le chemin de la vie, mon doigt s'est bien souvent promené sur ces hiéroglyphes rongés de mousse. J'en ai déchiffré une syllabe : VICT..., qui doit être Victor ou Victoire. C'est le seul nom qui, sur le vaste naufrage des générations disparues, flotte encore comme un défi.

C'est là, sur les ruines d'un cloître, au bord d'un vieux cimetière, que j'ai passé le meilleur de ma jeunesse. Mon lieu de retraite devint vite pour moi un lieu de délice.

Après avoir fui les mauvais traitements de mes camarades, je m'y mettais à l'abri de leur grossièreté. L'âge et le bâton du maître aidant, leur humeur mal-faisante s'était un peu adoucie, et ils commençaient à comprendre que ma petite supériorité d'intelligence compensait jusqu'à un certain point l'infériorité de mes muscles. Aux plus vulgaires d'entre eux, mon état de fortune était une recommandation plus puissante : Meuron le Riche !... me disaient-ils, le dos en arc, avec un sourire bas. Oh ! leurs flagorneries me dégoûtèrent plus de l'humanité que la trahison de mes amis. D'ailleurs, tous en bloc, je les dédaignais maintenant. Ils m'avaient chassé dans la solitude : soit, ma solitude même me distinguait d'eux.

Heureuse retraite, qui m'a fait ce que je suis !

Je sentais d'instinct que mon âme encore tendre ne pouvait que se corrompre en subissant des influences extérieures ; la cohue de ces natures banales aurait fait gauchir ce qui poussait droit vers le ciel. Si je suis quelqu'un maintenant, si j'ai le goût des choses de l'esprit et le sens des vérités éternelles, c'est à mon cloître que je le dois.

D'ailleurs mon humeur turbulente, mes affections impétueuses, que des méchants avaient refoulées en moi, n'étaient pas mortes ; elles me travaillaient sourdement, se transformaient en rêve. Le *sensitif* devint un *imaginatif*. Replié sur moi-même, je suivais d'un œil curieux le jeu de mes sentiments et de mes passions. De là vient ma médiocre science des hommes et la parfaite connaissance que j'ai de moi-même. Les hommes ! je ne les voyais presque plus.

En classe, je me courbais sur mes livres ; dans les travaux de la campagne, auxquels mon oncle m'astreignait malgré ma fortune, je m'isolais le plus possible.

Dans mon cloître, les bruits du dehors ne me parvenaient que de loin, sous forme de mots épars et presque inintelligibles, que je comprenais à ma manière, en les transformant : on eût dit que la voix humaine, en traversant le champ des morts, prenait un sens, un timbre nouveau, presque solennel. « Alors, tu as vu l'âme ? » croyais-je entendre, par exemple, et je trouvais la question toute naturelle. N'était-ce pas tout mon désir de voir l'âme sous son masque diaphane ? Je me la représentais comme un de ces petits nuages jaune fauve, déjà noyés d'ombre, que le soleil, au crépuscule, semble entraîner à sa suite dans le monde du mystère, et qui s'enfoncent lentement sur ses traces au-dessous de l'horizon.

(*Comm. de M. L. Durouvenoz.*)

De Samuel CORNUT (*Le Testament*).